



AAP DECARB – Hauts-de-France

Levons les freins et accélérons l'innovation
dans les domaines de l'efficacité et
du mix énergétique

APPEL À PROJETS REV3 2026–2027

le cœur **battant** depuis 10 ans



Région
Hauts-de-France



Objectif 1 :

Lever les freins :

- au déploiement de techniques dites « **low tech** » d'**efficacité énergétique** dans le bâtiment,
- au développement des installations utilisant la **géothermie** ou la **biomasse** issue de ressources locales

Objectif 2 :

Soutenir l'innovation relative à :

- la **rénovation hors site**,
- la production de **gaz de synthèse**,
- au **stockage d'énergie** issu d'énergies renouvelables



Les 6 Thématiques

de l'appel à projets pour la transition énergétique



1 Bâtiment durable

Identifier et tester les solutions low-tech favorisant la performance énergétique et accélérer le déploiement des solutions hors site



2 Gaz renouvelables

Etudier les nouvelles technologies de production de gaz renouvelables (biométhane, gaz de synthèse, hydrogène)



3 Géothermie

Lever les freins du forage et décarboner le parc immobilier public



4 Biomasse locale et sobriété énergétique

Participer à la production et à la distribution de la chaleur renouvelable en circuits courts



5 Stockage local d'énergie

Accompagner les innovations pour accélérer le mix décarboné



6 Récupération de chaleur

Accompagner la décarbonation des entreprises

Critères de l'appel à projets

Eligibilité

- Projet situé en Hauts-de-France
- Répondant précisément à l'un des deux objectifs : lever les freins ou soutenir l'innovation
- Maturité : faisabilité technique et financière
- Non démarré avant le dépôt
- Calendrier de réalisation sur 3 ans

Sélection

- Capacité à répondre aux objectifs : **40 %**
- Nouveauté, originalité, reproductibilité : **15 %**
- Performance et durabilité : **10 %**
- Maturité, impact filière, viabilité : **15 %**
- Localisation dans une commune rurale (INSEE 2021) : **20 %**

Public cible

Porteurs éligibles :

- Collectivités territoriales et leurs groupements, syndicats d'énergie, bailleurs sociaux, TPE, PME, associations, établissements privés rendant un service d'intérêt général,
- Les grandes entreprises sont éligibles uniquement pour les études pré-opérationnelles sur des sujets d'innovation.

Porteurs inéligibles :

- Les particuliers, les SCI, les promoteurs immobiliers et les entreprises individuelles.



Aides disponibles

50%

Taux maximum

Du coût éligible, sous forme de subvention

50K€

Etudes pré-opérationnelles

Montant maximum de subvention pour les études pré-opérationnelles

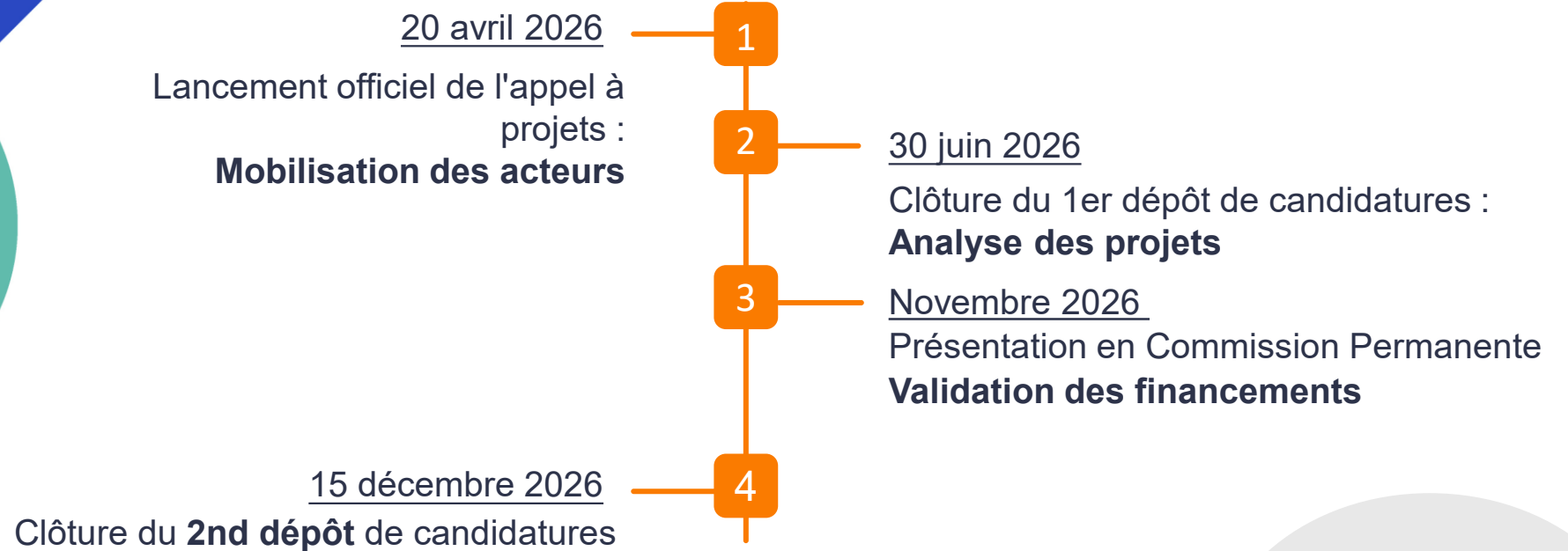
200K€

Investissements

Montant maximum de subvention pour les projets d'investissements

👉 Le financement d'une étude pré-opérationnelle n'engage pas la Région sur le financement de l'investissement qui pourrait en découler.

Calendrier prévisionnel



Dossiers à déposer sur la **plateforme d'aides et de subventions (PAS)** de la Région Hauts-de-France

Bâtiment durable

Identifier et tester les solutions low-tech favorisant la performance énergétique et accélérer le déploiement des solutions hors site

Cibles

- Projets de rénovation énergétique de bâtiment
- Toutes les typologies de bâtiment (logement, publics, tertiaire, industrie, ...)
- ✎ Seules les solutions en rénovation sont acceptées

Dépenses éligibles

- Etudes pré-opérationnelles
- Investissements dédiés à la solution mise en œuvre (y/c démonstrateurs), matériels et instruments de suivi
- Financement ATEX / Avis technique, adossé à un projet d'investissement
- Surcoût assurantiel

Conseil et ressources

Région :

HORS SITE :

Marion Humez – marion.humez@hautsdefrance.fr

LOW TECH :

Nord : Alexis Ly – alexis.ly@hautsdefrance.fr

Aisne, Oise, Pas-de-Calais, Somme :

François Leulier – francois.leulier@hautsdefrance.fr

CD2E :

Anthony Courtois – a.courtois@cd2e.com

Bâtiment durable

Accélérer le déploiement des solutions hors site

Objectifs

Innover par le recours à des solutions de RENOVATION hors site :

- facilement duplicables
- rapides à mettre en œuvre
- à l'intérieur ou à l'extérieur
- préfabriquées et mises en œuvre selon un process industriel (conception, fabrication, logistique, pose).

Critères

- Démontrer la performance sur le plan énergétique,
- Préciser le bilan carbone,
- Démontrer la faisabilité d'une reproductibilité en HDF,
- Démontrer l'adaptation au contexte régional,
- Démontrer que la solution reste non éprouvée à ce jour en région.



Exemples : solutions de façades, de toitures, de systèmes énergétiques ou de process de mise en œuvre industrialisés

Bâtiment durable

Accélérer le déploiement des solutions low-tech favorisant la performance énergétique

Objectifs

Identifier et tester des solutions low-tech d'efficacité énergétique qui justifient les caractéristiques suivantes :

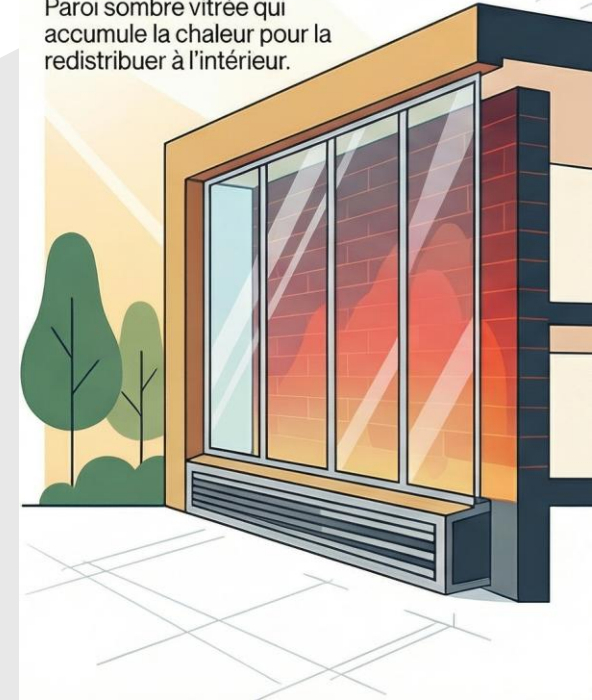
- juste allocation entre ressources et niveau de technologie
- robustesse et durabilité
- accessible et compréhensible par les occupants
- optimum budgétaire (investissement, fonctionnement, maintenance)
- solutions peu éprouvées ou développées en région

Critères

- Etre dans une démarche de conception low-tech sur l'ensemble du projet
- Démontrer l'impact énergétique et environnemental
- Démontrer la facilité de mise en œuvre, d'utilisation et de maintenance
- Démontrer l'adaptation au contexte régional
- Démontrer que la solution reste non éprouvée à ce jour

Un mur capteur d'énergie solaire

Paroi sombre vitrée qui accumule la chaleur pour la redistribuer à l'intérieur.



Exemples : la ventilation naturelle, la recherche d'inertie thermique, le rafraîchissement passif, le mur trombe...

Géothermie

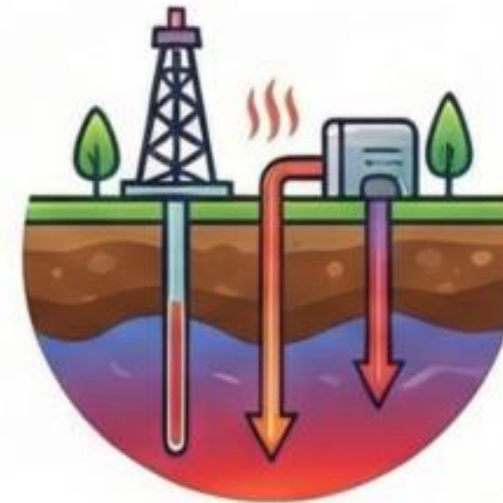
Lever les freins du forage et décarboner les bâtiments publics et privés en mobilisant une ressource locale

Objectifs

- Développer l'offre régionale de forage en faisant évoluer cette offre vers une meilleure performance technique (matériel plus performant) et en apportant des réponses sécuritaires pour rendre les conditions de travail du métier de foreur plus attractives
- Multiplier les opérations de forage sur des contextes géologiques particuliers afin de consolider un savoir-faire et instrumenter quelques forages pour acquérir des connaissances complémentaires sur des problématiques spécifiques (ex : évaporites)

Critères spécifiques

- Les installations de géothermie accompagnées dans leur globalité (forage + PAC géothermique) doivent avoir une puissance inférieure à 100 KW.



Géothermie
sur Sondes



Installation de systèmes de captage thermique dans le sol par des professionnels du forage géothermique.

Exemples : Opérations de décarbonation en géothermie de bâtiments publics et privés, acquisition de matériels de forage performant pour les entreprises régionales de forage disposant de la qualification Qualiforage, en lien avec un projet de géothermie.



Géothermie

Lever les freins du forage et décarboner les bâtiments publics et privés en mobilisant une ressource locale

Cibles

- Décarbonation de bâtiments publics et privés en mobilisant la géothermie de façon préférentielle et en considérant l'opportunité d'y intégrer le rafraîchissement dans un contexte d'adaptation au changement climatique.
- 👉 Une priorité sera donnée aux établissements scolaires encore alimentés en fioul.

Dépenses éligibles

- Investissements liés aux forages et à la production géothermique, y compris le matériel d'instrumentation de forages pour acquisition de connaissances complémentaires

Conseil et ressources

Région :

Sandrine BOQUILLON –

sandrine.boquillon@hautsdefrance.fr

UniLaSalle Beauvais :

Estelle DOURLAT - estelle.dourlat@unilasalle.fr



Biomasse locale et sobriété énergétique

Participer à la production et à la distribution de la chaleur renouvelable en circuits courts

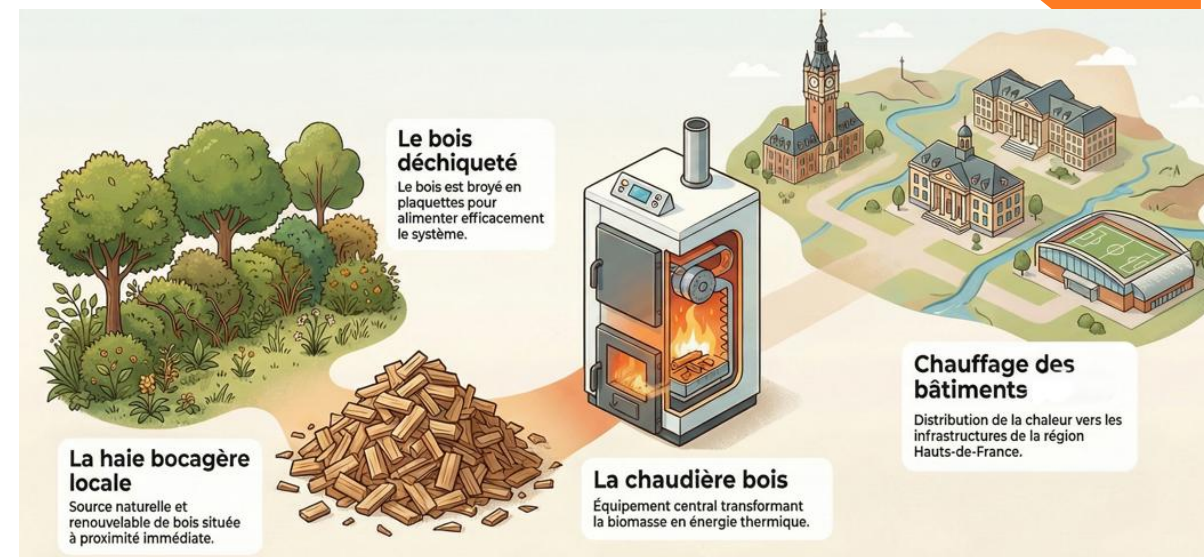
Objectifs

- Soutenir des projets d'installations de production et de distribution ENR Biomasse afin de réduire l'empreinte carbone du territoire
- Favoriser l'indépendance énergétique des territoires et le développement local

Critères spécifiques

- Puissance minimum de la chaudière : 50KW
- Priorité aux installations permettant de substituer le fioul par de la biomasse

👉 Les projets situés sur un territoire couvert par un Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial avec l'ADEME ne sont pas éligibles



Exemples : Installations de chaufferies biomasse énergie en approvisionnement par des combustibles locaux du type bois bocager, miscanthus, anas de lin, déchets de bois...



Biomasse locale et sobriété énergétique

Participer à la production et à la distribution de la chaleur renouvelable en circuits courts

Dépenses éligibles

- Investissements liés aux installations de production d'énergie renouvelable, de distribution.

Dépenses inéligibles

- Dépenses ne concernant pas directement la performance énergétique et environnementale (exemple : désamiantage, sécurité...)
- Frais de personnel et frais de structure sauf sur des projets spécifiques R&D et pour le volet animation de filière
- Achat de terrain,
- Investissements portant sur des installations d'appoint ou de secours ou relatifs au respect de la réglementation et appoint gaz,
- Réseau secondaire,
- Installations bois-bûches

Conseil et ressources

Région :

Djamila BOUADMA – djamila.bouadma@hautsdefrance.fr

Fibois Hauts-de-France :

Leigh MITCHELL - leigh.mitchell@fibois-hdf.fr

Atelier Agriculture Avesnois Thiérache :

Raphaëlle CROMBEZ - r.crombez@3a-thierache.fr

Energetic :

Simon ARON - simonaron@energetic-asso.fr

Gauthier THIERRY - gauthierthierry@energetic-asso.fr

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale :

Paul BLAREL - pblarel@parc-opale.fr

Parc Naturel Régional de l'Avesnois :

contact@parc-naturel-avesnois.com

Parc Naturel Régional Scarpe Escaut :

Emeric Dumontet - e.dumontet@pnr-scarpe-escaut.fr



Stockage local d'énergie

Accompagner les innovations pour accélérer le mix décarboné

Objectifs

- Soutenir des projets innovants dans le domaine du stockage d'énergie à proximité de la source de production,
- Maximiser l'indépendance énergétique du porteur en optimisant l'autoconsommation, en réduisant la dépendance au réseau et en sécurisant les approvisionnements en énergie mais aussi de valider de nouvelles technologies ou de nouveaux services liés au réseau en condition réelle.

Critères spécifiques

- Projets en phase de R&D avancée, démonstration ou déploiement commercial,
- Caractère innovant de la solution (technologie, modèle économique, usage),
 - Capacité à réduire la dépendance au réseau et à optimiser l'énergie produite.



Exemples : Projet de stockage par batteries de nouvelles générations (lithium-ion, sodium-ion, à état solide, etc.)



Stockage local d'énergie

Accompagner les innovations pour accélérer le mix décarboné

Dépenses éligibles

- Etudes pré-opérationnelles
- Investissements liés aux batteries et aux solutions de pilotage

Dépenses inéligibles

- Frais liés aux solutions de batteries virtuelles
- Production d'énergie

Conseil et ressources

Région :

Isabelle COUSIN – isabelle.cousin@hautsdefrance.fr

CD2E :

Anthony COURTOIS – a.courtois@cd2e.com

Pôle MEDEE :

Sébastien DROUART – sdrouart@pole-medee.com

Johanna DIDIER – jdidier@pole-medee.com



Récupération de chaleur

Accompagner la décarbonation des entreprises

Objectifs

- Récupérer la chaleur dite « fatale », non utilisée au cours d'un processus de fabrication (fumées issues de combustion, d'eaux de refroidissement, vapeurs, buées, d'air de conditionnement, etc.)
- Economiser des combustibles, de l'énergie et du CO2, dans une logique d'économie circulaire.

Critères spécifiques

- Etre dans une démarche de transition énergétique (audit énergétique, feuille de route décarbonation, diagnostic CO2, etc.)
- Démontrer l'impact énergétique et environnemental



Exemples : Installation de récupération de chaleur fatale de four de séchage (secteur tôlerie) ;
Valorisation de chaleur récupérée pour le système de nettoyage des équipements du process de production



Récupération de chaleur

Accompagner la décarbonation des entreprises

Cibles

- Entreprises des secteurs particulièrement consommateurs de chaleur (sidérurgie, cimenterie, raffinerie, papèterie, etc.).

👉 Les grandes entreprises sont éligibles uniquement pour les études pré opérationnelles sur des sujets d'innovation.

Conseil et ressources

Région :

Marie-Emmanuelle CROZET MALCOR

marie-emmanuelle.crozetmalcor@hautsdefrance.fr

Pôlenergie Hauts-de-France :

contact@polenergie.org

Dépenses éligibles

- Études pré-opérationnelles
- Investissement d'équipements dédiés à la solution mise en œuvre, matériels et instruments de suivi



Gaz renouvelables

Etudier les nouvelles technologies de production de gaz renouvelables (biogaz, gaz de synthèse, hydrogène)

Objectifs

- Accompagner en études les projets régionaux
- Aider les porteurs à franchir les étapes préalables à la construction d'unités industrielles
- Spécifiquement pour la production d'hydrogène : accélérer l'arrivée sur le marché de solutions adaptées à un contexte local
- Priorité sera donnée aux projets reproductibles

Critères spécifiques

Pour la production de gaz vert :

- Sources des intrants : tous types adressables aux solutions de pyrogazéification, de gazéification hydrothermale et méthanation ;
- Efficacité énergétique, matière de l'unité et du procédé : valoriser au maximum la production de méthane et autres gaz de synthèse ;
- Devenir du méthane de synthèse produit : compatibilité avec une injection dans les réseaux de gaz existants ;
- Description des challenges technologiques testés : accélérer l'arrivée sur le marché de solutions de traitement adaptées au contexte local.

Pour la conversion des unités en cogénération :

- L'installation existante doit avoir une taille minimale de puissance de 250 Kwe ;
- Sinon, projet collectif pour atteindre ce volume de production horaire minimum et / ou doit mettre en avant une augmentation de capacité afin d'atteindre au moins une production de 80 NM3/h de biométhane ;
 - Vérifier que le réseau de gaz a la capacité d'absorber la nouvelle production de biométhane, et que la distance du réseau est inférieure à 20 km, ou une autre alternative de conversion réaliste doit être mise en avant.



Gaz renouvelables

Etudier les nouvelles technologies de production de gaz renouvelables (biogaz, gaz de synthèse, hydrogène)

Dépenses éligibles

- Aides à la décision tels que frais d'ingénierie pour la réalisation de diverses études pré opérationnelles : de faisabilité technico - économique, de gisements mobilisables, réalisation et analyses des résultats de tests d'intrants, juridiques, études techniques, économiques et environnementales...

Conseils et ressources

Région :

Marie-Emmanuelle CROZET MALCOR –

marie-emmanuelle.crozetmalcor@hautsdefrance.fr

Raphaël VIAL – raphael.vial@hautsdefrance.fr

Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts-de-France : contact@npdc.chambagri.fr

Pôlenergie : contact@polenergie.org

B4C : contact@bioeconomyforchange.eu

NATRAN : Jules DIATTA - jules.diatta@natrangroupe.com

GRDF : Pierre-Yves HUREAU - pierreyves.hureau@grdf.fr



Exemples : Etudes pré-opérationnelles de processus de pyrogazéification, gazéification hydrothermale, power-to-methane / Etudes pré-opérationnelles de conversion de la cogénération vers l'injection ou solutions alternatives / Etudes pré-opérationnelles à la production d'hydrogène décarboné ou à la modification d'une installation pour intégrer de l'hydrogène décarboné





Pour toute question : rev3@hautsdefrance.fr

En précisant dans l'objet du mail : « AAP DECARB-HAUTS-DE-FRANCE »

Appel à projets en ligne sur le guide des aides de la Région :

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif1076>

Lien pour dépôt :

<https://aidesenligne.hautsdefrance.fr>

Pour les porteurs de projets n'ayant jamais déposé de demande, lien pour la création de leur fiche Tiers :

<https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/authentication>



Région
Hauts-de-France

le cœur **battant** depuis 10 ans

www.hautsdefrance.fr